

**QUIMPER BRETAGNE
OCCIDENTALE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 26 septembre 2024

**Rapporteur :
Monsieur Alain
DECOURCHELLE**

N° 15

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :

- la publicité sur le site Internet, pour une durée de deux mois, à compter du : 01/10/2024
- la transmission au contrôle de légalité le : 01/10/2024 (accusé de réception du 01/10/2024)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Délégation des aides à la pierre - Décisions de la présidente prises par délégation de l'Etat au titre de la programmation de logement social en 2023

Dans le cadre de la délégation des aides à la pierre, la communauté d'agglomération instruit les opérations de logement social sur son territoire et gère dans ce cadre, les agréments et subventions de l'État afférentes. Ce rapport présente l'ensemble des décisions prises par délégation de l'État au titre de la programmation de logements sociaux 2023 ainsi que les clôtures et annulations d'opérations des programmations antérieures.

En application des dispositions de l'article 301-5-1 du Code de la construction et de l'habitat, l'agglomération exerce la délégation de compétence en matière d'aide au logement depuis 2012 et a reconduit la délégation sur la période 2019-2024, pour la mise en œuvre de son Programme Local de l'Habitat et des objectifs de la politique nationale en faveur du logement.

Quimper Bretagne Occidentale gère les agréments et subventions de l'État liés aux opérations de logement social, lesquels sont délivrés sur décision de la présidente. En conséquence, et conformément à cette délégation, madame la présidente informe le conseil communautaire des décisions suivantes, prises dans le cadre de la programmation de logements sociaux 2023 ainsi que des clôtures d'opérations antérieures, qui confirment la livraison desdites opérations.

Numéro d'ordre	Date	Intitulé
20192923200029	28/11/2023	Décision d'annulation de l'opération « Jules Hardouin Mansart » - Quimper au titre de la programmation de logements sociaux 2019 – 3 logements PLUS – 1 logements PLAI-O – OPAC de Quimper Cornouaille

20222923200019	25/11/2023	Décision d'annulation de l'opération « route de Rosporden » - Quimper – 19 logements PLUS – 15 logements PLAI-O – FINSTERE HABITAT
20212923200008	25/11/2023	Décision d'annulation de l'opération « Nelson Mandela » - PLOMELIN - 3 logement PLUS – 3 logements PLAI FINSTERE HABITAT
20192923200012	25/11/2023	Décision d'annulation de l'opération PSLA « Les Chèvrefeuilles » -GUENGAT – 3 logements PSLA Accession - OPAC de Quimper Cornouaille
20230915016	19/09/2023	Décision de financement de l'opération « Moulin du Melgven » - QUIMPER – 9 logements PLS – ESPACIL HABITAT
20230913017	19/09/2023	Décision de financement de l'opération « Rue de Moulin de Melgven » - QUIMPER – 5 logements PLUS et 6 logements PLAI-O et 4 logements PLS – Aiguillon Construction
20231120009	20/11/2023	Décision de financement pour l'opération « Flaubert » - QUIMPER – 12 logements PLUS et 12 logements PLAI-O et 24 logements PLS – OPAC de Quimper Cornouaille
20231214135	15/12/2023	Décision de financement pour l'opération « Ti Kestenn n°1 » - PLUGUFFAN – 3 logements PLAI-O – LE LOGIS BRETON
20231215071	15/12/2023	Décision de financement pour l'opération « Ti Kestenn n°2 » - PLUGUFFAN – 8 logements PLS – LE LOGIS BRETON
20231218054	18/12/2023	Décision de financement pour l'opération « Ti Kestenn n°3 » - PLUGUFFAN – 4 logements PLUS et 4 logements PLAI O – LE LOGIS BRETON
20240104026	29/12/2023	Décision de clôture pour l'opération « Plein Sud » - QUIMPER – 7 logements PLUS et 8 logements PLAI-O – Le Logis Breton
20240103011	29/12/2023	Décision de financement pour l'opération « Kerscao » - PLUGUFFAN– 7 logements PLUS et 7 logements PLAI-O et 4 logements PLS – OPAC de Quimper Cornouaille
20231214101	15/12/2023	Décision de financement pour l'opération « Porz An Traon » - PLUGUFFAN – 2 logements PLUS et 2 logements PLAI-O – OPAC de Quimper Cornouaille
20231219145	27/11/2023	Décision de financement pour l'opération « Route de Rosporden » - Quimper –13 logements PLUS et 10 logements PLAI-O et 11 logements PLS– FINSTERE HABITAT

2023129121	19/12/2023	Décision de financement pour l'opération « Nelson Mandela » - PLOMELIN – 1 logements PLAI O et 5 logements PLS – FINISTERE HABITAT
20231120017	25/11/2023	Décision de financement pour l'opération « Keradennec »- Quimper – 3 logements PLUS et 2 logements PLAI O et 18 logements PLS – FINISTERE HABITAT
20231219211	19/12/2023	Décision de financement pour l'opération « Ti Pont »- Quimper – 12 logements PLUS et 2 logements PLAI O et 11 logements PLS – AIGUILLON CONSTRUCTION

Quimper Bretagne Occidentale bénéficie également d'un contingent d'agrément pour la réalisation de logements PSLA (Prêt Social Location Accession). En 2023, 108 agréments ont ainsi été délivrés dont 12 pavillons. Il est à préciser que la levée d'option des locataires, devenus de fait, propriétaires, est entérinée par une décision de clôture, procédure qui se fait au fil de l'eau et dont le détail est ci-dessous précisé.

Numéro d'ordre	Date	Intitulé
20240116066	29/12/2023	Décision de réservation d'agrément pour 96 logements collectifs PSLA « Flaubert » – QUIMPER – BRETAGNE OUEST ACCESSION
20240110071	30/12/2023	Décision de réservation d'agrément pour 12 logements individuels PSLA « Kervalguen A1 » – QUIMPER – BRETAGNE OUEST ACCESSION
20231222069	29/12/2023	Décision de confirmation d'agrément PSLA de l'opération « Les jardins du patronage » - BRIEC – 11 logements collectifs PSLA – AIGUILLON CONSTRUCTION
20202923200005	29/12/2023	Décision de clôture de réservation d'agrément pour 11 PSLA collectifs – « Les jardins du patronage» - BRIEC – AIGUILLON CONSTRUCTION

Le conseil communautaire prend acte des décisions de la présidente, prises par délégation de l'État, au titre de la programmation de logements sociaux 2023, pour les opérations nouvelles, d'une part, et, plus largement, dans le cadre de la délégation des aides à la pierre.